



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 14 février 2012

Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 27 février 2012

SEANCE DU 20 FEVRIER 2012

Délibération n° D20110694

CLASSEMENT DE DIVERSES PARCELLES DANS LE DOMAINE PUBLIC -
ARTICLE 318-3 DU CODE DE L'URBANISME

Accusé de réception de la préfecture en date du
vendredi 24 février 2012

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Chantal BARRE - Mme Annie COUTUREAU

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - M. Emmanuel GROLLEAU - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD

Secrétaire de séance : - M. Jean-Louis SIMON

Excusés ayant donné pouvoir :

- Nicole GRAVAT donne pouvoir à Virginie LEONARD
- Pilar BAUDIN donne pouvoir à Alain PIVETEAU
- Patrick DELAUNAY donne pouvoir à Jean-Claude SUREAU
- Jean-Pierre GAILLARD donne pouvoir à Geneviève GAILLARD
- Julie BIRET donne pouvoir à Nicolas MARJAULT
- Sylvette RIMBAUD donne pouvoir à Alain BAUDIN
- Dominique BOUTIN-GARCIA donne pouvoir à Jean-Louis SIMON
- Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Elisabeth BEAUVAIS

Excusés :

Conseillers :

- Mme Elsie COLAS

URBANISME ET FONCIER

**CLASSEMENT DE DIVERSES PARCELLES DANS LE DOMAINE
PUBLIC - ARTICLE 318-3 DU CODE DE L'URBANISME**

Monsieur Frank MICHEL Adjoint au Maire expose :
Mesdames et Messieurs,
Sur proposition de Madame le Maire
Après examen par la commission municipale compétente,

Par délibération du 20 juin 2011, vous avez autorisé Madame le Maire à lancer une enquête publique prévoyant le classement dans le domaine public de diverses parcelles restées au compte de propriétaires privés, mais entretenues depuis de nombreuses années par les services de la Ville.

Au regard du statut des parcelles concernées, une enquête publique a eu lieu du lundi 26 septembre au lundi 10 octobre 2011 en vertu des dispositions de l'article L.318-3 du Code de l'Urbanisme.

Les parcelles concernées par cette enquête forment les voies suivantes :

- Rue Marcel Paul
- Rue Raoul Dufy
- Rue de Romagné
- Rue des Brissonnières
- Impasse Brun Puyrajoux
- Impasse de la Broche
- Impasse Angéline Faity

Au cours de l'enquête un propriétaire a fait une observation sur une parcelle incluse dans la rue des Brissonnières et non concernée par la voirie actuelle ; et un autre propriétaire a demandé que le trottoir devant sa maison impasse Brun Puyrajoux soit exclu du classement dans le domaine public.

En conclusion, le commissaire enquêteur a émis un avis favorable au classement de ces diverses parcelles en tenant compte des observations relevées.

Les formalités de division de parcelle pour extraire le trottoir concerné dans l'Impasse Brun Puyrajoux sont en cours, et la délibération de classement sera présentée ultérieurement, lorsque les nouveaux numéros de Cadastre auront été délivrés.

En conséquence, il convient de régulariser le statut des parcelles concernées listées dans le tableau annexé à la présente délibération, concernant les voies citées ci-dessus à l'exception de l'Impasse Brun Puyrajoux, en les incorporant dans le domaine public communal.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- prononcer l'incorporation de l'ensemble des parcelles désignées dans le tableau annexe, au domaine public communal, en vertu de l'article L 318-3 du code de l'urbanisme ;
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à signer toutes pièces nécessaires.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	1

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé
Frank MICHEL